

# ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

**Mandat 2024-2028**

*À la suite de l'adoption de la loi du 2 mars 2022, le mode d'élection du Comité Directeur de la Fédération change. Ce sont désormais quatre collèges électoraux qui sont constitués pour élire les 34 membres du Comité Directeur.*

## 34 MEMBRES

